



L'éducation aux droits de l'enfant dans le système scolaire primaire

MOTS CLÉS: ÉTUDE DE CAS • SUISSE ROMANDE

Ce travail de thèse de doctorat s'intéresse à la place des droits de l'enfant dans le système scolaire primaire. A travers une analyse des contenus d'enseignement (enseignement formel aux droits de l'enfant) et des processus pédagogiques (en lien avec les dispositifs participatifs), l'auteure observe les pratiques en cours dans différentes traditions scolaires et les éléments du système scolaire qui les encouragent et qui les limitent. Un accent particulier a été porté sur la participation des enfants dans les différents aspects de leur scolarité. Les dimensions identifiées comme constitutives de la forme scolaire (architecture et matériel, rôle du savoir, processus évaluatif, organisation du temps, place accordée aux valeurs, relations interindividuelles) sont interrogées afin d'identifier leur poids sur les pratiques participatives. Pour observer ces mécanismes, la chercheuse a mené une étude de cas dans quatre écoles romandes, deux pu-

bliques (système traditionnel) et deux privées (système alternatif), permettant d'observer le lien entre la forme scolaire et les pratiques enseignantes. Au sein de chaque établissement, outre l'analyse de documents légaux

et officiels y relatifs et des observations non-participantes de terrain, des entretiens collectifs avec les élèves (n = 93) et des entretiens individuels avec des enseignantes et des enseignants (n = 14) et des membres de la direction (n = 3) ont été menés afin d'obtenir leurs représentations liées à la place des droits de l'enfant dans leur quotidien et leur école. Les résultats

témoignent d'une forme scolaire plus stabilisée dans le système traditionnel que dans les systèmes alternatifs. Celle-ci semble constituer un obstacle à la mise en œuvre de dispositifs participatifs effectifs même si les initiatives de nombreux enseignants tendent à favoriser la participation structurelle ou pédagogique de leurs élèves. En outre, les contenus formels liés aux droits de l'enfant et leur implémentation dans le programme tendent à être abordés de manière semblable dans les différents systèmes, relevant plus de l'initiative de l'enseignant que d'un poids structurel.

Institution de recherche

Université de Genève – Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) – Section des sciences de l'éducation, Genève. Chercheuse: Maude Louviot

Publication

Louviot, M. (2021). *L'éducation aux droits de l'enfant: participation des élèves et enjeux de la forme scolaire. Etude de cas en Suisse romande* (thèse de doctorat, université de Genève). <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:159232>

